

nous quitteraient une fois de plus pour les États-Unis, comme ils l'ont fait dans les années 60. En tant que députés ministériels, nous rejetons une politique conservatrice comme celle-là. Nous entendons appuyer notre économie et nos hommes d'affaires.

Nous avons agi de même avec la société Chrysler. L'opposition nous a blâmé, la Chambre s'en souvient sûrement, d'avoir appuyé la société Chrysler. Pourtant, si nous l'avons fait, c'est en raison des milliers de travailleurs que cette société emploie directement et des centaines de petits entrepreneurs qui comptent sur elle pour leur subsistance. En prêtant main forte à la société Chrysler, nous avons investi dans l'avenir du Canada. A l'heure actuelle, nous récoltons ce que nous avons semé. La société Chrysler est de nouveau sur pied. Son association avec le gouvernement du Canada porte maintenant des fruits et a servi à garder une importante entreprise dans notre économie.

Cela vaut également pour les petites entreprises. Que ce soit par l'entremise de la Banque fédérale de développement, de son programme d'obligations ou de cent autres manières, le gouvernement fédéral a vraiment aidé les petites entreprises. Nous sommes prêts à dépenser de l'argent pour relancer notre économie. Tel est l'objet du Programme spécial de relance. Voyez comme il vient en aide aux secteurs affaiblis ou à plat, comme le tourisme ou le bâtiment. Les projets spéciaux de relance sont autant de moyens de stimuler les secteurs mous de notre économie jusqu'à ce que les entreprises soient en mesure de se débrouiller toutes seules et de fonctionner de façon autonome.

● (1750)

Nous sommes également prêts, monsieur le Président, à prêter main forte aux simples Canadiens qui en ont besoin. Nous sommes prêts à aider les propriétaires grâce à notre régime de protection des taux hypothécaires, et les pensionnés en augmentant le supplément de revenu garanti. Nous sommes prêts à aider les gens à planifier leur retraite grâce à un régime enrichi d'épargne-retraite, à aider les employés en leur offrant un régime de participation aux bénéfices et à venir en aide aux jeunes chômeurs en consacrant davantage de fonds à la Caisse perspectives-jeunesse. Voyez tous nos programmes de création d'emplois, peu importe le domaine. Que dire des programmes Canada au travail, Été Canada et Environnement 2000? Tous ces programmes représentent un effort de participation où les ressources du gouvernement fédéral sont mises en œuvre en faveur des Canadiens qui en ont besoin. Voilà, monsieur le Président, ce que c'est qu'une approche libérale.

Nous soutenons l'économie et les personnes qui ont besoin de notre aide et tout cela, dans le contexte de la reprise économique.

### *Pouvoir d'emprunt—Loi*

Il faut rappeler que la reprise économique est une réalité, car les gens ont la frousse à l'heure actuelle. On entend beaucoup de prophètes de malheur, mais la reprise est une réalité. Nous le savons. On peut voir que le taux d'inflation a diminué considérablement. Même si la hausse des taux d'intérêt et la chute de notre devise nous rendent nerveux, nous pouvons toujours nous rendre compte des progrès réalisés sur la voie de la reprise en songeant aux jours les plus sombres de la dépression. La faiblesse de notre dollar et la montée des taux d'intérêts nous sont imposés de l'extérieur, par l'économie américaine, parce que le dollar américain est très fort et que les taux d'intérêts sont très élevés aux États-Unis.

**M. le vice-président:** A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**M. le vice-président:** Le député veut-il invoquer le Règlement?

**Des voix:** Asseyez-vous donc!

**M. le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**M. le vice-président:** La question est la suivante. M. Maclaren, appuyé par M. Lumley propose: Que le projet de loi C-21, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la... Puis-je me dispenser de lire le reste?

**Des voix:** D'accord.

**M. le vice-président:** Le vote porte sur le sous-amendement. M. Deans, appuyé par M. Young, propose: Qu'on modifie l'amendement en remplaçant le mot «financière» par le mot «civile». Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**M. le vice-président:** A mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. le vice-président:** Convoquez les députés.

*Et la sonnerie s'étant tue:*